

## **La Suisse doit reconnaître sans délai l'Etat de Palestine**

Gauthier Corbat (Le Centre)

La guerre à Gaza a atteint un niveau de gravité sans précédent. 64'000 personnes ont perdu la vie, dont près de 20'000 enfants, des milliers de familles entières ont été déplacées de force, les infrastructures de base – hôpitaux, écoles, réseaux d'eau et d'électricité – sont détruites, et l'Organisation des Nations unies a désormais officiellement déclaré la famine pour plus d'un demi-million de Gazaouis. Face à ce drame humanitaire, la Suisse ne peut plus se taire. Le silence, dans un tel contexte, équivaut à la complicité. Il est impératif qu'un signal politique fort soit envoyé en faveur de la dignité, du droit international et de la paix.

La reconnaissance de l'État de Palestine n'est pas seulement un geste symbolique : il signifie la volonté de traiter sur un pied d'égalité deux peuples aux aspirations nationales légitimes. Il signifie aussi que la Suisse assume son rôle d'État dépositaire des Conventions de Genève et de promoteur reconnu du droit humanitaire, en cohérence avec les valeurs qu'elle proclame.

Cette reconnaissance n'est pas un soutien au Hamas, dont l'action violente et radicale est incompatible avec le droit international et avec la perspective d'une paix durable. Au contraire, cette décision revient à l'affaiblir en donnant à l'Autorité palestinienne la légitimité et les moyens diplomatiques nécessaires pour redevenir l'interlocuteur principal du processus de paix. Cela signifie replacer la question palestinienne sur un terrain politique et légal, plutôt que de la laisser être instrumentalisée par la violence.

Tout autant, cela ne revient pas à prendre parti contre Israël. C'est au contraire un acte en faveur d'un processus de paix crédible, qui repose sur la coexistence de deux États souverains et démocratiques. Loin de fermer le dialogue, cette reconnaissance contribue à rétablir un minimum d'équilibre diplomatique, indispensable pour rouvrir la voie à des négociations sérieuses.

Alors que notre pays s'est longtemps retranché derrière l'argument d'une reconnaissance conditionnée à un accord bilatéral entre Israéliens et Palestiniens, la situation a profondément changé. D'une part, cet accord est rendu chaque jour plus improbable par l'expansion continue de la colonisation dans les territoires occupés. Le gouvernement israélien a récemment validé un vaste plan de nouvelles implantations et de légalisation de colonies illégales en Cisjordanie, fragmentant davantage encore le territoire palestinien et rendant irréaliste la perspective d'un État viable. D'autre part, la dynamique internationale évolue rapidement.

Après l'Espagne, l'Irlande, la Norvège, la Slovaquie et la Belgique en 2024, ce sont désormais la France, le Royaume-Uni et le Portugal qui se sont engagés à reconnaître l'État de Palestine. À ce jour, près de 150 États membres de l'ONU ont déjà franchi le pas. La Suisse s'isole en maintenant une posture attentiste.

En conséquence, le Parlement jurassien appelle le Conseil fédéral à reconnaître sans délai l'État de Palestine, à annoncer publiquement cette décision devant l'Assemblée générale des Nations Unies et la communauté internationale, et à déployer une politique active en faveur d'une paix juste et durable fondée sur le droit international.

Gauthier Corbat (Le Centre)

## Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Sophie Guenot (PCSI)
- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Thomas Vuillaume (PLR)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Quentin Haas (PCSI)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Ernest Gerber (PLR)
- Pierre-André Comte (PS)
- Ivan Godat (Verts)
- Philippe Rottet (UDC)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Irène Donzé (PLR)
- Pauline Godat (Verts)
- Alain Beuret (PVL)
- Florence Chaignat (PS)
- Yann Rufer (PLR)
- Fabrice Macquat (PS)
- Roberto Segalla (Verts)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Valérie Bourquin (PS)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Rolf Amstutz (PLR)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)
- Paul Monnerat (PVL)
- Jocelyne Mérat Diop (PS)

Intervention déposée officiellement le 24 septembre 2025